

Compte-rendu synthétique de la réunion du comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon du 13 juin 2018 à Gréoux les bains

Membres du comité syndical avec voix délibératives présents :

- Jean-Luc RAMU : Allemagne en Provence
- Jean-Marie-Pautrat : Allons
- François TANZY : Angles
- Antoine FAURE : Aups
- Jean-Paul GOLÉ : Castellane
- Alain BARALE : Comps sur Artuby
- Gilbert PELEGRIN : Esparron de Verdon
- Jean-Pierre BAUX : Gréoux les bains
- Raymonde CARLETTI : La Martre
- Hervé CHATARD : La Verdière
- Jean-Paul ROUX : Le Bourguet
- Jacques ESPITALIER : Quinson
- Maxime AUDIBERT : Rougon
- Michel OPPOSITE : Régusse
- Claude ARNAUD : Riez
- Arlette RUIZ et Alain THOUROUDE : St Julien le Montagnier
- Laurence DEPIEDS : St Martin de Brômes
- Bernard CLAP : Trigance
- Bernard MAGNAN : Valensole
- Christiane PHILIBERT : Vinon sur Verdon
- Roger MASSE : Conseil départemental des Alpes de Haute Provence
- Eliane BARREILLE, Roselyne GIAI-GIANETTI, Jean BACCI : Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

Ont donné pouvoir :

- Charles Antoine MORDELET à Bernard MAGNAN
- Bernard PRAYAL à Jean-Paul GOLÉ
- Patricia BRUN à Bernard CLAP
- Annick BATTESTI à Jean-Pierre BAUX
- Catherine MESCATULLO-LASSALLE à Alain BARALE
- Hervé PHILIBERT à Jacques ESPITALIER
- Mireille BENEDETTI à Eliane BARREILLE

FORMATION PLENIERE

1. Approbation du compte rendu de la séance du 21 mars 2018 à Riez

2. Modification des statuts

A la demande de la Région et pour traduire sa nouvelle feuille de route pour les Parcs naturels régionaux, les membres du comité syndical ont validé sur le principe les propositions de modification des statuts du syndicat mixte pour permettre d'acter quelques évolutions attendues dans la gouvernance de tous les Parcs de la Région, dont le développement de la représentation de l'ensemble Région-Départements tout en maintenant une représentation majoritaire pour l'ensemble des collectivités locales. Cette modification propose également l'intégration des villes-portes ainsi que des ajustements de notre fonctionnement comme la possibilité de mobiliser de nouvelles recettes pour le syndicat mixte (in house, 1% pour le Verdon). *Cette modification de statuts sera soumise au vote du prochain comité syndical afin d'y associer les communes et intercommunalités nouvellement adhérentes au syndicat mixte.*

3. Décision modificative n° 1 au Budget primitif du Parc du Verdon

Les membres du comité syndical à l'unanimité ont approuvé la décision modificative n° 1 permettant d'inscrire les nouvelles actions déposées en début d'année et pour lesquelles les subventions sont en cours d'acquisition ou acquises et tel que cela avait été annoncé lors du vote du budget primitif.

4. Décision modificative n° 1 au Budget primitif de la Régie

Après échanges avec le Conseil Régional et à la faveur de crédits d'investissements disponibles au service des Parcs, les membres du comité syndical à l'unanimité ont approuvé la décision modificative n° 1 permettant d'inscrire au budget une opération d'équipements sur les premiers équipements pour la déclinaison du schéma d'interprétation des Gorges du Verdon sur la route des Crêtes, pour un coût de 30 240 € TTC et des recettes attendues de 20 160 €.

5. Acceptation d'un don de la fondation d'entreprise l'Occitane

Les membres du comité syndical à l'unanimité ont approuvé le don proposé par la Fondation d'entreprise l'Occitane pour un montant de 12 000 € dans le cadre des actions de plantation de haies sur le Plateau de Valensole (Animation Natura 2000 et démarche REGAIN).

6. Les membres du comité syndical ont pris acte des comptes rendu des séances de Bureau des 7 février et 18 avril 2018

FORMATION GESTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

Aucun point à l'ordre du jour.

7. Avis sur l'étude d'impact UNIPER

Sur demande du Préfet la Région Provence Alpes Côte d'Azur et à l'issue de la présentation de l'étude d'impact rendue par Uniper, la centrale de biomasse de Gardanne, en mars 2018, les membres du comité syndical ont émis un avis portant sur les points suivants :

- enjeux forestiers, impact sur la ressource forestière régionale et du Verdon
- enjeux forestiers, impact sur la biodiversité et plus précisément en milieu Natura 2000
- enjeux paysagers
- évolutions et encadrement du plan d'approvisionnement
- mesures ou engagements en matière de gestion durable de la forêt

Avis complet disponible sur demande

Ces remarques pourront conduire le Préfet à demander des précisions supplémentaires à Uniper ou des améliorations du dossier déposé, ainsi que des mesures à prescrire.

8. Présentation de l'avancement du projet de restauration du Colostre

La restauration hydromorphologique du Colostre est un projet porté par le Parc naturel régional du Verdon depuis 2012. Il vise à redonner à cette petite rivière du plateau de Valensole des caractéristiques écologiques satisfaisantes. Recalibré, rectifié et enserré par des seuils, le Colostre doit à terme retrouver une forme et un écoulement plus naturels, des berges plus douces et un lit plus large dans lequel son cours pourra divaguer.

Les études se concentrent depuis deux ans sur Allemagne-en-Provence et Saint-Martin-de-Brômes. Les communes sont d'ailleurs partie prenantes de l'opération au travers d'une convention de maîtrise d'ouvrage partagée. Elles soutiennent un projet ambitieux, structurant le paysage et les pratiques pour les décennies à venir. Le début des travaux devrait intervenir à la fin de l'été 2019. Le tout est entièrement financé par l'Agence de l'eau et le Fonds européen pour le développement régional.

Pour affichage,

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

A Moustiers Sainte Marie, le 20 juin 2018

Le Président

Bernard CLAP

